

37 MIGRANTS SUBSAHARIENS TUÉS
LE DRAME MIGRATOIRE DE NADOR-MELILLA
«N'ÉTAIT PAS UN ACCIDENT»

Page 13

**PROJET DE RÈGLEMENT
INTÉRIEUR**

**NÉGOCIATIONS DE
LA DERNIÈRE HEURE
À L'APN**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5041 | Jeudi 20 juin 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CANICULE

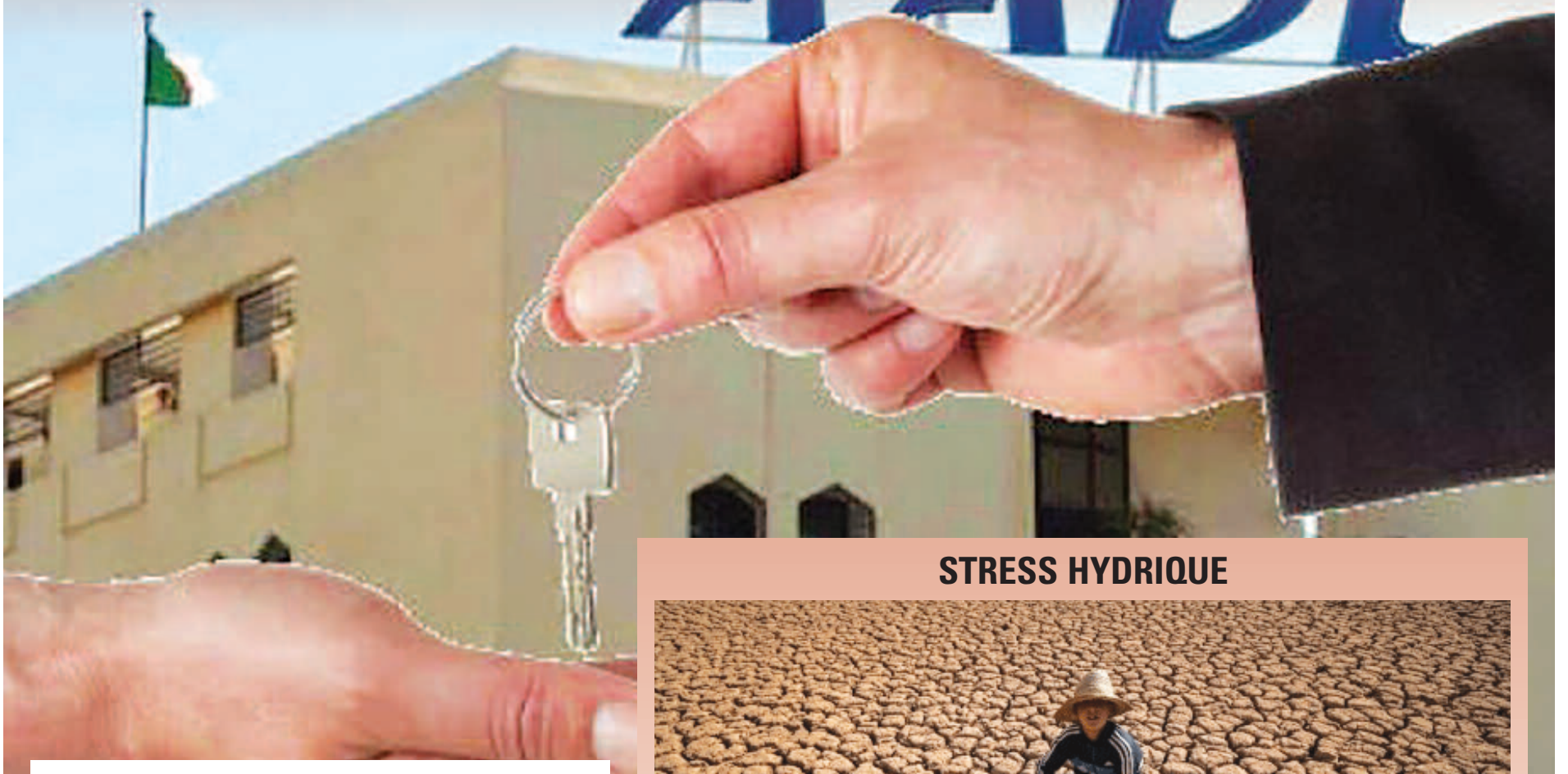
**PLUSIEURS
WILAYAS DU SUD
TOUCHÉES**

Page 16

LA PLATEFORME DE SOUSCRIPTION OUVERTE LE 5 JUILLET

**BELARIBI DÉVOILE LES
NOUVELLES MODALITÉS
POUR L'AADL 3**

Page 3



STRESS HYDRIQUE



**UN PLAN D'URGENCE
POUR L'ÉTÉ**

Page 2

■ **SERVICE NATIONAL
DISPENSE DES JEUNES NÉS
AVANT LE 01^{er} JANVIER 1995**

Page 2

■ **ENFANTS PALESTINIENS TUÉS ET MUTILÉS
L'ONU ACCUSE
LES SIONISTES**

Page 5

■ **ORGANISATION DU HADJ
L'ALGÉRIE REMPORTE
LE PRIX D'EXCELLENCE**

Page 4

SERVICE NATIONAL

**Dispense des jeunes
nés avant le 01 janvier
1995**

Le ministère de la Défense nationale a annoncé, hier dans un communiqué, que les jeunes citoyens nés avant le 1 janvier 1995, non encore incorporés, sont dispensés des obligations du service national.

"Conformément aux dispositions du décret présidentiel 24-184 du 11 juin 2024 portant dispense des citoyens assujettis aux obligations du service national, décidée par Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le ministère de la Défense nationale porte à la connaissance des jeunes citoyens nés avant le 1 janvier 1995, non encore incorporés, qu'ils sont invités à se rapprocher des structures du service national dont ils relèvent, pour satisfaire aux formalités administratives inhérentes à cette opération, munis d'une copie de la carte d'identité nationale et de deux photos d'identité", note la même source. Ainsi, le calendrier de passage des citoyens concernés au niveau des structures du service national est fixé suivant le mois de naissance et s'établit comme suit :

- Les personnes nées en janvier (du 30 juin au 4 juillet 2024)
- Les personnes nées en février (du 7 au 11 juillet 2024)
- Les personnes nées en mars (du 14 au 18 juillet 2024)
- Les personnes nées en avril (du 21 au 25 juillet 2024)
- Les personnes nées en mai (du 28 juillet au 1er août 2024)
- Les personnes nées en juin (du 4 au 8 août)
- Les personnes nées en juillet (du 11 au 15 août 2024)
- Les personnes nées en août (du 18 au 22 août 2024)
- Les personnes nées en septembre (du 25 au 29 août 2024)
- Les personnes nées en octobre (du 1er au 5 septembre 2024)
- Les personnes nées en novembre (du 8 au 12 septembre 2024)
- Les personnes nées en décembre (du 15 au 19 septembre 2024).

R. N.

STRESS HYDRIQUE

Un plan d'urgence pour l'été

Face à la menace de la sécheresse et la montée du mercure, les pouvoirs publics viennent d'approuver un plan d'urgence pour la gestion de l'eau. Ce plan vise à mobiliser un stock d'eau nécessaire pour la durée estivale avec une concentration sur les régions les plus touchées par le manque d'eau.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'hydraulique Taha Derbal dans un point de presse à l'issue de sa visite dans la wilaya de Tiaret. Ce dernier a expliqué que « des correspondances ont été adressées aux Walis pour la mise en œuvre des projets de stockage et des puits pour mobiliser les

ressources en eau » en ajoutant que « les délais de ces projets ne doivent pas excéder 4 mois ». Pour cet été, l'Etat compte mobiliser près de 200 millions de dollars soit 27 milliards de dinars pour les zones en souffrance du manque d'eau. L'exemple de Tiaret qui a vécu un épisode fâcheux de coupures d'eau durant plus d'un mois, illustre toute l'urgence à mettre terme à cette cacophonie. L'envasement des eaux de barrages est un gros problème dont souffrent certaines régions et que des experts dans le domaine ont plusieurs fois alerté les autorités sur ce problème. Dans les faits, le ministère avait indiqué au mois de mars dernier que 30 millions de m³ de vase ont été enlevées et que l'opération va se poursuivre jusqu'en 2025. Il s'agit maintenant de « réexaminer tous les barrages qui ont un niveau élevé de boue » a déclaré un responsable du même ministère. Il y a également la question de pompage d'eaux dans des zones arides et semi-arides qui sont nécessaires pour approvisionner l'eau potable à la popula-

tion. Pour ce faire, l'ensemble des gestionnaires d'eau sont mobilisés pour mettre en œuvre « des digues de stations de pompage et l'épandage des crues dans les champs » pour les besoins agricoles. Sur le même front, la mobilisation de « retenues collinaires et le transfert des eaux de barrages d'une région à une autre » sont les solutions idoines pour éviter la crise d'eau durant l'été qui s'annonce selon les prévisions plus chaud que d'habitude. » Pour contrer les effets néfastes du réchauffement climatique, l'Algérie a élaboré depuis quelques mois, une feuille de route visant à s'adapter à cette contrainte en appuyant les systèmes de pompage des eaux de Foggaras qui font toujours leurs preuves dans les zones du Sud. La mise en place d'un système de collecte des eaux souterraines à travers des puits dont le nombre avoisine actuellement les 107 puits. A noter que pour l'heure quelques 1200 projets de forages d'eau ont été lancés dont 577 projets réalisés.

F. A.

INTÉGRATION DES JEUNES DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

Les efforts de l'Algérie soulignés

PAR RACIM NIDHAL

«La présidente du Conseil national économique, social et environnemental CNESE, Rabia Kherfi, a valorisé à Malte, lors du Sommet euro-méditerranéen annuel des conseils économiques et sociaux et institutions similaires, les efforts de l'Algérie dans l'intégration des jeunes, affirmant que l'Algérie considère sa jeunesse comme un partenaire à part entière dans le processus du développement socioéconomique et la prise de décisions», a indiqué hier un communiqué du Conseil.

Lors de sa participation à la première séance du Sommet (18-19 juin), à la tête d'une délégation du Conseil, consacrée à «l'implication des jeunes dans les processus participatifs du monde du travail», Mme Kherfi a souligné «les efforts de l'Algérie dans l'intégration des jeunes dans le développement socioéconomique du pays», soulignant que l'Algérie considère sa jeunesse comme un «partenaire à part entière et actif dans les processus du développement socioéconomique.»

Dans ce cadre, la présidente du CNESE a mis en avant «le climat propice en Algérie, caractérisé par la mise en place de politiques intégrées visant à promouvoir l'entrepreneuriat, y compris la création d'un ministère chargé

de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises en 2020, ainsi que l'élaboration d'un nouveau cadre juridique pour la profession libérale en vue de faciliter aux jeunes l'exercice des activités économiques dans les domaines de l'économie de la connaissance, de l'innovation et de la numérisation.»

Il s'agit, en outre, de la création de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur ANAE, de la création du Fonds national de soutien des start-up, ainsi que d'un réseau d'incubateurs pour les jeunes porteurs de projets dans les universités et à travers tout le territoire national.

Quant au domaine économique, les pouvoirs publics œuvrent constamment à «créer un environnement favorable à l'investissement et à réunir les conditions adéquates pour réaliser une croissance forte et novatrice avec un taux d'emploi élevé», selon la présidente du CNESE.

Au volet politique, l'Etat a pris des mesures «pour renforcer la participation des jeunes à la prise de décisions dont l'abaissement de l'âge légal pour se porter candidat aux élections législatives, de 28 ans à 25 ans en 2021, la création du Conseil supérieur de la jeunesse CSJ en 2022 et de l'Observatoire nationale de la société civile ONSC en tant qu'espaces de jeunes par excellence», a rappelé

Mme Kherfi, soulignant que le CNESE «compte un grand nombre de jeunes et de représentants d'associations de jeunesse, ce qui traduit l'attachement de l'Algérie à soutenir la participation des jeunes dans tous les domaines.» Evoquant les mesures décidées pour la prise en charge de la frange des jeunes sur le plan social, la présidente du CNESE a souligné «l'importance de l'éducation et de l'enseignement pour l'autonomisation économique des jeunes, d'autant que l'Etat assure l'enseignement gratuit dans tous les cycles d'enseignement, d'apprentissage et de formation professionnelle.»

Elle a, également, insisté sur l'importance du facteur économique pour la promotion des jeunes, en tant que partenaire dans la réalisation du développement, appelant «tout un chacun à participer à la réalisation d'un développement qui se base sur la gestion souveraine des ressources du pays, tout en respectant le droit international et les relations fondées sur les valeurs de paix et de prospérité, outre le droit des peuples à une vie digne et décente.»

Les participants à ce Sommet ont salué «les efforts de l'Algérie qualifiés de modèle à suivre en matière de bonnes pratiques inspirantes», conclut le communiqué.

R. N.

PROJET DE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Négociations de la dernière heure à l'APN

Alors que la session de l'assemblée populaire nationale (APN) tire presque à sa fin ; la problématique que soulève le projet de règlement intérieur de l'institution parlementaire reste posée avec acuité.

PAR KAMAL HAMED

Tout indique que la session parlementaire, entamée au début du mois de septembre, s'achèvera vers la fin du mois en cours sinon la première une session qui n'aura pas permis aux députés de l'APN de mettre en œuvre le nouveau règlement intérieur de l'assemblée. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé, mais parce que les divergences entre les députés persistent. D'où l'impossibilité d'obtenir un consensus pour ce projet qui devait en principe se conformer aux nouvelles dispositions constitutionnelles énoncées par la constitution amendée de l'année 2020. Un projet qui a tardé à voir le jour alors qu'il est à

l'étude depuis des années déjà. Ces derniers jours il se dit qu'une course contre la montre est engagée à l'APN en vue de permettre l'adoption du projet en question avant la clôture de la session. En effet, selon des sources parlementaires le bureau de l'APN a pris langue avec le comité restreint dans l'objectif de concrétiser cette éventualité. De ce fait le comité restreint a entamé des négociations avec les députés à l'origine des amendements en vue de les amener à réduire au maximum les amendements introduits au texte portant projet de règlement intérieur. «Les députés», rappelés-le, «ont introduit pas moins de 400 amendements.» Un nombre jugés excessivement élevés et ne permettant pas au comité et à la commission juridique d'aller de l'avant dans les meilleurs délais. Ce d'autant que la majorité des députés s'en tient scrupuleusement à ses amendements. C'est dire que comité restreint notamment est noyé dans cette foudroyante de dispositions juridiques. Notons que le comité restreint, crée il y'a quelques mois, est chargé de reformuler et de réajuster le projet de règlement intérieur de l'APN, outre l'examen des modifications proposées par les députés, afin d'aboutir à un texte consensuel qui réponde aux attentes de l'organe législatif et des députés. Notons que la présentation de ce projet à l'examen des députés lors des séances plénières qui ont eu lieu à huis clos au mois de février a suscité de vifs débats. Une grande partie des députés

n'a pas apprécié le contenu du rapport préliminaire qui leur a été présenté par la commission des affaires juridiques et des libertés. C'est en effet cette dernière, de par bien évidemment ses prérogatives, qui a eu à introduire des amendements et ce suite aux longues tractations qui ont eu lieu entre les différents groupes parlementaires et le bureau de l'assemblée. Des amendements, qui ne semblent pas avoir eu les faveurs des députés comme l'attestent les critiques lors des séances plénières. De plus, comme conséquence logique de cette position, les députés ont présenté des dizaines, voire même des centaines d'amendements au texte qui leur a été soumis pour examen. Des amendements qui risquent de changer l'essence même du texte en question. Les députés ne semblent pas avoir apprécié d'être quelque peu marginalisés lors de l'élaboration du texte, d'où cette multitude d'amendements qui, à bien des égards, est similaire à un rejet. Il est vrai que le texte est d'une grande importance pour les députés et le travail de l'APN. Les points d'achoppement portent essentiellement sur les dispositions relatives à l'immunité des députés, à la question de l'absentéisme, leurs indemnités et les sanctions financières, à la place de l'opposition parlementaire, aux libertés des députés ainsi qu'aux questions orales et écrites qu'adressent les députés aux membres du gouvernement.

K. H.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Le retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles se poursuit

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'opération de retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles par les prétendants à la candidature à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain se poursuit au niveau du siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à Alger. Selon le dernier bilan présenté par le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, quatorze prétendants à la candidature à cette importante échéance électorale se sont présentés au siège de l'Autorité indépendante pour retirer près d'un million de formulaires de souscription des signatures. Pour faciliter l'opération de retrait des formulaires de souscription, l'ANIE a pris toutes les mesures nécessaires, en veillant à répondre, séance tenante, aux demandes des postulants et de leurs représentants. Les fiches de souscription sont dotées d'un numéro de série et sont répertoriées au niveau de l'ANIE au nom du postulant afin de barrer la route à toute tentative de fraude. De plus, elles sont suivies au jour le jour grâce à une application informatique. Depuis le début de l'opération le 9 juin 2024, des formulaires ont été retirés par des postulants au nom de partis politiques ou en tant qu'indépendants, sachant que les prétendants à la candidature ou leurs

représentants peuvent se présenter directement au siège de l'ANIE, munis des documents justificatifs (lettre d'intention de candidature adressée au président de l'ANIE, reçu de dépôt de la caution, photo récente, copie de la carte d'identité nationale et une autorisation au bénéfice du représentant du candidat) ou prendre rendez-vous pour retirer les formulaires de souscription des signatures individuelles via la plateforme de l'ANIE. Aux termes de l'article 250 de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, le prétendant à la candidature à l'élection présidentielle est tenu au dépôt d'une caution de 250.000 DA auprès du Trésor public. Parallèlement au retrait des formulaires de souscription des signatures, le postulant doit déposer sa déclaration de candidature, au plus tard, dans les quarante (40) jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral (article 251 de la loi organique relative au régime électoral). L'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai, maximum, de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature (article 252). La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours

auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification. L'ANIE transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre (24) heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai, maximum, de 7 jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante. Aux termes de l'article 253 de ladite loi, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, six cent (600) signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers vingt-neuf (29) wilayas, soit une liste comportant cinquante mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-neuf (29) wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille deux cents (1.200).

L. B.

LA PLATEFORME
DE SOUSCRIPTION
OUVERTE LE 5 JUILLET

Tarek Belaribi dévoile les nouvelles modalités pour l'AADL 3

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a dévoilé la date d'ouverture de la plateforme de souscription pour l'acquisition d'un logement en location-vente dans le cadre du programme «AADL 3». Dans son discours à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège de l'agence «AADL» à Saïd Hamdine sur les hauteurs d'Alger, Belaribi a affirmé que «la date de lancement d'AADL3 sera le 5 juillet à partir de 17h.» Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a dévoilé également les nouvelles modalités de mise en œuvre du programme de logements «AADL 3», dont le lancement est prévu le 5 juillet prochain. Le ministre a déclaré, lors de l'inauguration du nouveau siège de l'AADL, dans la capitale, que le décret exécutif 105/01, précisant les conditions et modalités d'achat de logements dans le cadre de ventes de location, a été actualisé et sera publié au Journal Officiel dans les prochains jours. Le ministre a indiqué que «le nombre de versements sera porté à 5 au lieu de 4, tandis que le délai de paiement du solde du prix du logement sera prolongé de 30 à 35 ans, selon les cas, en tenant compte du niveau de revenu des souscripteurs et de leurs conjoints.»

M. Belaribi a révélé que la procédure du garant a été adoptée pour faciliter le paiement des acomptes restants pour le prix du logement mise en vente locative, en plus d'inclure la plateforme électronique comme portail d'inscription à AADL3, ainsi que de gérer le dossier de souscription jusqu'à la remise des clés.

Lors de son intervention, le ministre a confirmé que «l'inscription au programme AADL 3 sera 100% numérique, basé sur le numéro d'identification national ainsi que le numéro de sécurité sociale.»

Le ministre a rappelé le nombre de logements distribués, précisant : «452 000 logements ont été distribués sous forme de location-vente au cours de la période allant de 2020 au 5 juillet 2024, où 70 000 logements AADL ont été distribués en 2020, 120 000 logements distribués en 2021, 115 000 logements distribués en 2022, 80 000 logements distribués en 2023 et plus de 67 000 logements devraient être distribués en 2024.»

R. N.

PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'INVESTISSEUR

Un outil performant pour la disponibilité du foncier industriel

Sur les 400 assiettes de foncier industriel rendues disponibles sur la plateforme numérique l'investisseur de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), 240 ont déjà connu des attributions, et « nous, au CREA (Conseil du renouveau économique algérien, ndlr), nous considérons cela comme un grand acquis », a déclaré hier M. Ali Oumellal, directeur général de ce syndicat patronal d'entreprises publiques et privées.

M. Oumellal, qui s'exprimait à l'émission *L'invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, a souligné que la plateforme numérique en question est « un outil performant qui offre transparence, célérité et équité. »

Il a précisé qu'à présent, « nous avons à présent plus de visibilité sur le foncier existant à travers la création des trois agences dédiées chacune à un secteur, à savoir l'Agence du foncier urbain, celle du touristique et celle pour le foncier industriel. »

Pour le directeur général du CREA, avant la nouvelle loi sur le foncier économique, publiée au journal officiel en novembre 2023, cet outil indispensable à tout investissement qu'est foncier, n'était géré que par des textes réglementaires éparpillés à travers des lois de finances.

Mais depuis, la promulgation de cette loi entièrement dédiée, suivie aussitôt par cinq textes d'application, « les priorités ont été clairement définies. »

ASSURANCES

Le partenariat Sonatrach-CAAR renouvelé

La direction du Groupe Sonatrach vient d'apporter un plus au profit de ses employés permanents.

La convention-cadre entre le Groupe Sonatrach et la pionnière des compagnies algériennes d'assurances CAAR, vient d'être renouvelé.

« C'est ce qu'indique la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers Naftal, filiale à 100% du groupe Sonatrach », dans un communiqué mis en ligne sur sa page Facebook.

Selon la même source, « cette convention porte sur une durée de 3 ans, du 1er juillet 2024 au 31 juin 2027, avec une réduction allant jusqu'à 85% sur l'assurance automobile. »

Aussi, « nos travailleurs bénéficieront automatiquement de cet accord en tant que filiale de la société mère SONATRACH », indique Naftal dans son communiqué.

R. N.

ORGANISATION DU HADJ

L'Algérie remporte le Prix d'excellence

L'Algérie a été récompensée du prix « Libitum » dans la catégorie des offices des grands pèlerins dans la section de l'Organisation du Hadj, lors de la cérémonie de clôture de la saison 2024, en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et le directeur général de l'office national du pèlerinage et de la Omra, Saleh Bouterfa.

PAR ROSA CHAOUI

M. Belmehdi a déclaré à cette occasion: « Ici, les efforts de l'Algérie ont été couronnés par le Prix Libitum, qui constitue un nouvel jalon des réalisations de notre pays. » Il a poursuivi : « Nous, grâce à Dieu Tout-Puissant, sommes parmi les meilleures missions. Félicitations à tous mes frères qui ont contribué à cette réalisation et à ces efforts bénis, à tous les secteurs qui travaillent avec nous dans la préparation du processus du Hadj, et à tous les membres de la délégation de l'Office. »

Retour des pèlerins algériens au pays

Les pèlerins algériens ont achevé mardi leurs rituels en effectuant le Tawaf d'adieu. La Mission algérienne du Hadj procède désormais aux derniers préparatifs pour le rapatriement des pèlerins. Dans une déclaration à la Chaîne 1 de la Radio Algérienne, Youssef Baroud, vice-prési-



dent du Centre de La Mecque chargé de l'accueil et de l'hébergement, assure que « 75 vols à partir de l'aéroport de Djeddah et 69 vols de l'aéroport de Médine seront effectués dès de aujourd'hui jeudi pour le rapatriement de tous les pèlerins ».

235 pèlerins décèdent durant le Hadj

Le bilan des décès dus à la chaleur extrême durant l'accomplissement du Hadj à La Mecque s'est alourdi avant-hier à 235, selon les autorités saoudiennes. Plusieurs pays, dont la Tunisie, la Jordanie, l'Egypte et l'Indonésie, ont fait part mardi de nouvelles victimes dues notamment à la chaleur extrême atteignant 51,8 Celsius à La Mecque. Le Sénégal et l'Iran avaient fait état dimanche de plusieurs victimes parmi leurs pèlerins.

Les autorités saoudiennes ont affirmé avoir traité plus de 2.000 pèlerins souffrant de stress thermique, mais n'ont pas fourni d'informations sur les décès. Selon elles, les opérations de recherches des pèlerins déclarés disparus se poursuivaient encore mardi. Environ 1,8 million de fidèles ont pris part cette année au Hadj, dont 1,6 million venus de l'étranger, d'après les autorités saoudiennes.

R. C.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 6 morts et 321 blessés en 24 heures

« Six personnes ont trouvé la mort et 321 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus dans plusieurs régions du pays, durant les dernières 24 heures coïncidant avec le troisième jour de l'Aïd El Adha », selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. « Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa, avec deux (02) personnes décédées et sept (07) autres blessées, suite à deux (02) accidents de la circulation, et dans la wilaya de Tiaret avec deux (02) décès et six (06) blessés, suite à une collision entre deux (02) véhicules sur la RN N 14, commune de Sabaine, daïra de Mahdia », précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus suite au décès de trois (03) personnes par noyade, dont deux (02) survenus en mer et le dernier dans un oued: Il s'agit d'un jeune homme de 18 ans repêché au lieu-dit « plage Zadma », commune de Toudja, daïra d'El Kseur, wilaya de Bejaia et d'un trentenaire repêché au lieu-dit « Talza01 », commune et daïra de Collo, wilaya de Skikda. Le 3^{ème} décès concerne un homme de 65 ans survenu dans l'« Oued El Kebir », commune et daïra d'El Milia, wilaya de Jijel. D'autre part, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt, maquis, récolte et palmeraies a permis, durant la même période, l'extinction de 49 incendies enregistrés dans plusieurs wilayas du pays, dont 05 incendies de forêts, 02 de maquis, 05 de broussailles, 26 de récoltes, 04 d'arbres fruitiers, 04 de bottes de foin et 03 autres incendies de palmiers.

R. N.

ENSEIGNEMENT DE L'ARABE EN FRANCE

L'Algérie recrute des enseignants

PAR RAYAN NASSIM

L'Algérie prend part à l'enseignement de la langue arabe en France. L'ambassade d'Algérie à Paris vient de lancer une opération de recrutement d'enseignants d'arabe contractuels dans les écoles élémentaires françaises.

Cette opération pilotée par le service de l'enseignement de la langue arabe en France vise le recrutement d'instituteurs dans 39 départements français.

C'est une « opération de recrutement sur dossiers de candidatures pour l'accès au poste d'enseignant contractuel à temps partiel (payés à l'heure) de langue arabe dans les écoles élémentaires publiques françaises. »

« La période de l'envoi des candidatures est fixée à vingt jours ouvrables, à compter de la publication du présent avis (du 14 juin au 15 juillet 2024) », a précisé l'ambassade d'Algérie dans un avis de recrutement qui a été partagé sur les réseaux sociaux par le député des Algériens de France Abdelouahab Yagoubi.

Les candidats à ces postes doivent « posséder la nationalité algérienne et résider en France » ; ne pas avoir commis d'actes

touchant la souveraineté et l'intérêt national; être titulaire d'un diplôme universitaire algérien ou d'un titre équivalent en rapport avec la matière enseignée; être détenteur d'une certification de connaissance de la langue française de niveau B2 au minimum. L'ambassade d'Algérie en France précise que les détenteurs de diplôme d'État ou de diplôme national de l'enseignement supérieur français sont dispensés de la certification B2.

Les candidats ne doivent pas avoir de mention au bulletin de leur casier judiciaire « incompatibles avec l'exercice de l'emploi postulé » alors que ceux qui ont été condamnés à une « peine infamante » ne peuvent pas candidater.

L'ambassade d'Algérie en France a détaillé, dans le même avis de recrutement, les noms et le nombre de départements où sont implantées les écoles élémentaires où seront affectés les enseignants contractuels recrutés. Dans le détail, 17 enseignants seront affectés dans des écoles situées dans la région Ile de France, sept instituteurs contractuels pour l'Auvergne-Rhône-Alpes, six pour le Grand-Est, six pour la région sud-est et trois enseignants pour la région sud-ouest.

R. N.

ENFANTS PALESTINIENS TUÉS ET MUTILÉS L'ONU accuse les sionistes



L'ONU accuse les sionistes d'avoir tué et mutilé des dizaines de milliers d'enfants palestiniens dans la bande de Ghaza.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La cheffe de la commission d'enquête internationale indépendante des Nations unies chargée des crimes commis dans les territoires palestiniens occupés, Navi Pillay, déclare, mercredi, lors d'une réunion sur le rapport de la commission onusienne en marge de la 56^e session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies dans la ville suisse de Genève.

«Il est également possible que des milliers d'enfants se trouvent sous les décombres à la suite des raids menés par l'armée (de l'occupation) sur Ghaza», a poursuivi notant que l'agression sioniste «a gravement affecté les infrastructures nécessaires au bien être des enfants, notamment les hôpitaux, les écoles et les services de base» dans l'enclave palestinienne assiégée.

L'occupation sioniste a lancé, le 7 octobre 2023, une agression dévastatrice contre Ghaza, faisant plus de 122.000 martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus dans un contexte de destruction massive et de famine.

Plusieurs martyrs et blessés au 257^e jour de l'agression sioniste

«L'armée d'occupation de l'entité sioniste poursuit son agression terrestre, aérienne et maritime contre la bande de Ghaza, faisant plusieurs martyrs et blessés dans de nouveaux bombardements ayant visé diverses zones de l'enclave palestinienne», a rapporté l'agence de presse Wafa. Au 257^e jour de l'agression sioniste, au moins 7 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés dans un violent bombardement qui a visé des tentes de personnes déplacées dans la région d'Al-Mawasi, au nord-ouest de

Rafah, au sud de la bande de Ghaza, souligne Wafa.

«L'occupant sioniste a également ouvert le feu sur plusieurs maisons dans le quartier saoudien, à l'ouest de la ville de Rafah où une incursion de véhicules militaires a également été signalée», ajoute la même source.

Par ailleurs, les avions de combat de l'entité sioniste ont lancé des missiles sur les zones ouest de Rafah, et ont ciblé avec des tirs d'artillerie les environs de l'hôpital émirati à l'ouest de la ville.

Des médecins ont notamment mis en garde contre la détérioration catastrophique de la situation sanitaire à Rafah, en raison du ciblage des hôpitaux par l'armée d'occupation, signale également Wafa, relevant que plusieurs patients tombent en martyrs faute de médicaments. Dans la ville de Ghaza, des sources médicales ont rapporté que 6 Palestiniens sont tombés en martyr et d'autres ont été blessés à la suite du bombardement d'une maison. Dans le camp de Nuseirat, au centre de la bande de Ghaza, des équipes médicales ont récupéré les corps de 3 martyrs après des bombardements de l'occupant sioniste ayant ciblé la région nord-ouest du camp, tandis que dans le centre de l'enclave palestinienne, des drones de l'occupant sioniste ont tiré des balles sur des maisons à l'est de la ville de Deir al-Balah. «Le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassili Nebenzia», a affirmé que l'obtention par la Palestine de son droit à devenir membre

à part entière de l'ONU, contribuerait au lancement d'un processus de négociation sur un pied d'égalité avec l'entité sioniste. Cité par le site internet de Russia Today, Nebenzia a déclaré qu'un statut de membre à part entière de la Palestine à l'Assemblée générale de l'ONU lui permettra de négocier «d'égal à égal» avec l'occupant sioniste.

L'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU lui permettra de négocier d'égal à égal

Le diplomate russe a, par ailleurs, dénoncé l'attitude des États-Unis «qui recourent au veto pour bloquer des résolutions onusiennes», soulignant que «cette position va désormais à l'encontre de la volonté de la communauté internationale en faveur de l'Etat palestinien».

Pour rappel, le Conseil de sécurité avait échoué, le 18 avril dernier, à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies, suite à l'utilisation par les États-Unis du veto. La Palestine bénéficie, depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza le 7 octobre dernier, d'un élan de solidarité sans précédent à l'international.

De nombreux États ont reconnu officiellement l'Etat de Palestine et affirment qu'ils soutiennent la solution à deux États.

R. R.

Le bilan s'élève à 37.396 martyrs

«Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 37.396 martyrs et 85.523 blessés, depuis le 7 octobre dernier», ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 24 martyrs et 71

blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

R. N.

EN CISJORDANIE OCCUPÉE

L'armée sioniste arrête 29 personnes dont un militant étranger

«Les forces d'occupation sioniste ont arrêté la nuit dernière et à l'aube de mercredi, 29 personnes dont un militant étranger, de différentes régions en Cisjordanie occupée», ont indiqué des sources locales.

Selon les sources, les forces d'occupation israéliennes ont arrêté 18 Palestiniens, «lors d'une invasion contre la bourgade de Dahriya, au sud de la ville d'Hébron.»

Huit autres ont été arrêtés lors d'une invasion contre la ville de Tubas, dans le nord de la Cisjordanie.

Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté deux Palestiniens et un militant étranger, suite à l'attaque des colons contre les terres et les arbres des habitants à Masafer Yatta, au sud d'Hébron.

LIBAN

Des blessés dans une série d'agressions de l'entité sioniste dans le Sud du pays

«L'armée sioniste a mené mercredi une série d'agressions contre des villes du sud du Liban faisant plusieurs blessés parmi les civils libanais», a rapporté l'agence nationale libanaise de l'information (ANI). ANI a écrit : «Des avions de guerre de l'ennemi (sioniste) ont attaqué ce matin le village de Yaroun à Bint Jbeil, et des blessés ont été signalés ». Mardi, huit Libanais ont été blessés lors de plusieurs raids menés par des avions de guerre de l'armée sioniste sur des villes du sud du Liban. En outre, les avions de guerre et les drones de l'armée d'occupation ont lancé des raids sur les villes d'Al-Adisa, Al-Taybeh et Kafr Kila, tandis que l'artillerie de l'occupation a ciblé les villes de Shebaa, Al-Khiyam, Rashaya Al Fakhar et Tair Harf. L'armée sioniste a intensifié ses raids sur les villes du sud du Liban depuis le début de l'agression contre la bande de Ghaza, en Palestine occupée, le 7 octobre 2023. «Quelque 450 Libanais sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés», selon les autorités libanaises.

SYRIE

Un officier tué dans une attaque sioniste

«Un officier syrien est tombé en martyr mercredi dans une frappe sioniste sur deux positions de l'armée dans le sud du pays», a rapporté l'agence de presse, SANA, citant une source militaire. «L'ennemi (sioniste) a lancé une attaque aérienne avec des drones contre deux sites militaires des forces armées (syriennes) dans les provinces de Qunaitra et Deraa », a précisé SANA, faisant état d'«un officier tombé en martyr, et de dégâts matériels».

R. N.

MIDI

CULTURE

La 19^e édition de "Andaloussiates El Djazaïr" s'ouvre à Alger

La 19e édition de "Andaloussiates El Djazaïr", une manifestation culturelle qui célèbre le patrimoine culturel andalou, s'est ouverte, vendredi à Alger, avec deux prestations animées par deux Ensembles culturels de musique andalouse, "El Fen Wen'Nachat" de Mostaganem et "El Djazairia El Moussiliya" d'Alger.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

**118 projets artistiques
bénéficient d'une subvention
au titre de l'exercice 2024**

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

118 projets artistiques bénéficient d'une subvention au titre de l'exercice 2024

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, samedi, que 118 projets dans les domaines du théâtre, de la musique, de la chorégraphie, des arts plastiques et de l'organisation d'ateliers artistiques avaient été retenus pour bénéficier d'une subvention au titre de l'exercice 2024.



La liste des projets validés comprend 40 pièces de théâtre destinées aux adultes (57.300.000 DA), 30 pièces de théâtre destinées aux enfants (25.600.000 DA), 30 projets d'ateliers et de journées (48.400.000 DA), 7 projets musicaux (3.900.000 DA), 4 projets chorégraphiques (6.600.000 DA) et 7

projets dans le domaine des arts plastiques (7.200.000 DA), précise le ministère dans un communiqué. Ces subventions s'inscrivent dans le cadre du soutien du ministère de la Culture et des Arts aux porteurs de projets artistiques au titre de l'exercice 2024, selon la même source. L'accent a été mis sur les projets de jeunes porteurs

d'idées novatrices et contemporaines, "la priorité ayant été accordée aux coopératives culturelles, à l'approche de la promulgation du texte réglementaire relatif à leur statut", a expliqué le ministère. L'appel à projets pour l'exercice 2025 sera lancé début juillet prochain, selon le communiqué. Composée d'experts et d'artistes, la Commission d'aide

aux arts et aux lettres a "étudié les projets artistiques soumis en toute transparence", en veillant à "l'égalité des chances" entre les candidats pour "retenir les projets qui apportent une valeur créative au paysage culturel, notamment ceux reflétant notre identité et notre authenticité", conclut le communiqué.

Le HCA célèbre la Journée nationale du livre et des bibliothèques

Le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) a choisi la wilaya d'Illizi pour célébrer la Journée nationale du livre et des bibliothèques qui coïncide avec la date du 7 juin de chaque année, et où son Secrétaire général, Si Al-Hachemi Assad, effectuera une visite de travail de deux jours, les 6 et 7 juin prochains.

La Délégation du Haut Commissariat à l'amazighité entamera sa visite par l'inauguration le premier jour d'une exposition de livres et de contenus multimédia amazighs, initiée par le HCA et d'une autre exposition animée par le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit autour du livre d'histoire, lesquelles seront suivies de la projection du film documentaire "Ag Bekda. Soleil d'azjer", produit par le ministère des Moudjahidines.

Lors de la deuxième journée de la visite de travail, le secrétaire général du HCA a présidé à l'organisation de plusieurs activités prévues à l'occasion et animera une conférence autour des efforts de l'Etat dans la promotion du lectorat et du livre en tamazight en Algérie, suivie d'une rencontre avec les animateurs de la société civile de la wilaya d'Illizi.

Pour clôturer cette visite de travail, un hommage particulier sera rendu aux enseignants de tamazight de la wilaya d'Illizi, lors d'une cérémonie animée par les troupes artistiques de l'Association de l'amitié pour l'échange et la promotion de la jeunesse de la wilaya d'Illizi.

Consacrée "Journée nationale du livre et des bibliothèques", conformément au décret présidentiel numéro 21-250 du 3 juin 2021, la date du 7 juin est célébrée chaque année sur l'ensemble du territoire national, avec l'organisation de manifestations et d'activités autour du livre comme une source de la connaissance et du savoir qui rappelle également le rôle prépondérant de la bibliothèque dans la société. Le 7 juin marque la date où la Bibliothèque centrale universitaire d'Alger qui contenait des dizaines de milliers de livres et manuscrits précieux et rares en diverses langues, a été incendiée le 7 juin 1962 par l'organisation de l'Armée secrète française, avec la complicité des autorités coloniales.



La 19^e édition de "Andaloussiates El Djazaïr" s'ouvre à Alger

La 19e édition de "Andaloussiates El Djazaïr", une manifestation culturelle qui célèbre le patrimoine culturel andalou, s'est ouverte, vendredi dernier à Alger, avec deux prestations animées par deux Ensembles culturels de musique andalouse, "El Fen Wen'Nachat" de Mostaganem et "El Djazairia El Moussiliya" d'Alger.

Sous le slogan "Djawla Fel'Aâssima", les 19e "Andaloussiates El Djazaïr", prévues à la salle Ibn-Khaldoun durant les Week-End jusqu'au 28 juin prochain, seront animées par plusieurs associations culturelles de musique andalouse issues de différentes régions d'Algérie. Ainsi, les associations culturelles de musique andalouse, "El Fen Wen'Nachat" de Mostaganem, "Ziriya Andaloussia" de Miliana, "Diar El Andalous" de Blida, "Maqam" de Constantine, "El Djenadia" de Boufarik, "Dar El Gharnatia" de Koléa et les ensembles, "El Djazairia El Mossiliya", "Cordoba" "Les Beaux Arts", "El Djazira" et "Mezghenna", d'Alger, vont restituer et rappeler au public, la richesse et la diversité du patrimoine musical algérien, de la musique classique andalouse. Sous un éclairage vif et un décor lumineux aux formes et aux couleurs diverses, projeté au fond de la salle sur un grand écran, le public, relativement nombreux, a pu apprécier la richesse de

"Noubet Raml El Maya", rendue dans deux versions aux répertoires distincts, par les deux ensembles à l'affiche de cette première soirée de ces 19e Andaloussiates. Ainsi, l'Orchestre de l'association culturelle de musique andalouse, "El Fen Wen'Nachat" de Mostaganem et sa vingtaine d'instrumentistes dont huit musiciennes, sous la direction de Djillali Benbouziane, a été le premier à se présenter, sous les applaudissements nourris du public. L'Ensemble de Mostaganem, créé en 1984, a ouvert sa prestation avec, "Men malaka âaqli", un inqileb destiné à réveiller les voix cristallines de l'orchestre, qui a ensuite brillamment rendu entre autres pièces, "Medloun wa mouch'taki", "Rit el qamar kad ghab", interprété par la jeune Amel Laroussi et "Min tilk ad'diyar" avec la voix présente et étoffée du maestro. Les loges des artistes et les coulisses ne désemplissaient pas, animées par un mouvement intense d'instrumentistes, entre ceux d'"El Fen Wen'Nachat" qui venaient de quitter la scène, sous les Youyous et les applaudissements de l'assistance, et ceux d'"El Djazairia El Mossiliya", dont c'était le tour et qui devaient donc la rejoindre et prendre le relai. Composé d'une trentaine d'instrumentistes dont six musiciennes, sous la houlette du maestro Mahmoud Hadj Ali, l'Orchestre d'Alger a rendu d'autres pièces composant "Noubet Raml El Maya" dans ses belles déclinaisons rythmiques et mélodiques. Dans des variations modales et rythmiques hautement appréciées par le public, l'en-

semble "El Djazairia El Mossiliya", créé en 1930 et qui réinvestit la scène culturelle après plusieurs années d'interruption, a interprété une dizaine de pièces, dont, "Men Nouhibou", "Ya zahret el ouns", "Wa âala chouhoub el âachiya", "Leddali Chorb el âachiya", "Harramtou bik Nouâssi", "Nasaba âaqli", "Net'wahach el ahabayeb" et "Aâchiyatoun". Dans leurs costumes de cérémonie et accoutrements de haute couture, ornés de broderies traditionnelles, les instrumentistes des deux associations ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, célébrant le patrimoine culturel andalou, cette musique savante et millénaire qui aura embarqué, près de deux heures durant, l'assistance dans une randonnée onirique. Des distinctions symboliques et des trophées honorifiques ont été remis aux Chefs d'orchestres des deux formations. Depuis sa création en 2003, "Andaloussiates El Djazaïr" se fixe pour objectif de donner de la visibilité aux différents ensembles andalous, dans un espace annuel de rencontres et d'échange entre les ensembles qui œuvrent à perpétuer cette musique savante. Organisé par l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, "Andaloussiates El Djazaïr", se poursuit jusqu'au jeudi 20 juin, avec les prestations des associations "Cordoba" d'Alger et "Ziriya Andaloussia" de Miliana.

Mouloudji annonce plusieurs projets au profit de la wilaya de Béchar

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, jeudi à Béchar, plusieurs projets culturels au profit de cette wilaya en vue d'impulser une nouvelle dynamique à son secteur. S'exprimant dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya, Mme Mouloudji accompagnée du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a indiqué que la wilaya de Béchar a bénéficié de la réalisation et l'équipement de trois (3) bibliothèques publiques respectivement dans les communes de Kenadsa, Abadla et Taghit dans le cadre des efforts visant à contribuer à l'ancrage de la culture de la lecture. La réalisation de ces nouvelles structures, s'inscrit dans

le cadre d'un vaste programme de réalisation et d'équipement de 56 structures similaires à travers le pays, a-t-elle soutenu, ajoutant qu'il est aussi prévu l'ouverture d'une antenne à vocation régionale de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda) à Béchar. Au cours de sa tournée, la ministre a également procédé à l'inauguration du théâtre régional "Bendhina Mahfoud" doté d'une capacité de 500 places, et qui a nécessité un investissement sectoriel de plus de 400 millions de DA pour sa réalisation. Mme Mouloudji, a aussi inauguré un Institut régional de musique pouvant accueillir 160 étudiants. Cet établissement, qui dispose désormais de l'au-

tonomie financière, fera l'objet d'une opération portant sur son renforcement en une unité d'hébergement pour les étudiants, et de plusieurs autres travaux d'aménagement pour lui permettre d'être à la hauteur de ses ambitions de formation de musiciens de haut niveau, a-t-elle souligné. Au site du projet du musée de Béchar, qui vient d'être reconverti en centre scientifique et culturel d'interprétation de la poésie populaire et des arts d'expressions traditionnelles et populaires, la ministre a mis l'accent sur la nécessité de la mise en œuvre de ce projet pour qu'il puisse contribuer au développement de la recherche scientifique dans le domaine de la poésie populaire et des arts d'expressions traditionnelles.

Quatre sites archéologiques de gravures et peintures rupestres viennent d'être inclus dans l'inventaire supplémentaire des biens culturels de la wilaya de Batna, a-t-on appris, mardi auprès de la Direction de la Culture et des arts. Le responsable en charge de la gestion de cette direction, Abderrezak Bensalem, a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit des sites de "Sougroul", dans la commune de Bouzina, de "Djebel Boughioul" (Taxlent), de "Milougagh" (Boumegueur) et de "Taghit Bouzid" (N'gaous). Selon M. Bensalem, les quatre dossiers relatifs à ces sites d'art rupestre ont été validés à l'unanimité lors de leur étude par la commission de wilaya des

biens culturels, et ce, en raison de leur importance, s'agissant de sites remontant, dans leur totalité, à la période préhistorique. Les dessins représentés dans ces sites dépeignent, selon le même responsable (lui-même spécialiste et chercheur en Archéologie), des animaux qui vivaient dans cette région, et des scènes reflétant la vie quotidienne de l'homme (chasse, rituels de culte et autres), prouvant que la région a connu, il y a des milliers d'années, une présence humaine, d'où leur importance. Le même responsable a ajouté que le site de gravures rupestres du Mont Boughioul, à Taxlent, fait partie des plus importantes découvertes enregistrées ces dernières années dans la wilaya de Batna.

Mis au jour en 2019, ce site remonte, selon les estimations des spécialistes, à environ "4.000 à 7.000 ans avant notre ère". M. Bensalem a également indiqué que d'importants efforts étaient actuellement déployés pour inclure le plus grand nombre possible de sites archéologiques dans l'inventaire supplémentaire des biens culturels au niveau local "afin de leur conférer un caractère juridique et les protéger avant qu'ils ne soient intégrés en tant que biens culturels nationaux puis classés définitivement". Dans le même ordre d'idées, le responsable de la gestion de la Direction de la Culture et des arts a fait part de l'élaboration de dossiers liés à 6 autres sites archéologiques qui devront être soumis à la commission

de wilaya des biens culturels. Il s'agit, en l'occurrence, de la carrière romaine de Theniet El Magtaâ dans la commune de Bitam (appelée aussi Kef Erromane), de "Lemsorti" (Oued El Ma) de "Guessas" (Chemora), de "Lamasba" (Merouana), de "Lemtaras" (Seriana), en plus de la mosquée Sidi-Abdeslam, dans la commune de T'kout. "Nous escomptons, à travers tout ce processus, valoriser ces sites, y faire effectuer des fouilles, en faire l'objet de recherches archéologiques, tout en les préservant au moyen d'un gardiennage et de clôtures", a souligné M. Bensalem, rappelant que la wilaya de Batna compte plus de 750 sites archéologiques remontant à diverses périodes historiques.

Unesco : L'élection de l'Algérie au comité pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, une reconnaissance de son rôle dans le domaine

Des experts et chercheurs dans le domaine du patrimoine culturel ont affirmé que l'élection, à l'unanimité, de l'Algérie au sein du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à l'Unesco, se veut "une reconnaissance" de son expérience et de son rôle dans ce domaine, et vient consolider sa place à l'échelle internationale pour activer les mécanismes de protection de ce legs humanitaire représentant l'identité des peuples et leurs caractéristiques nationales.

Cette élection pour un mandat de 4 ans, à compter de l'exercice actuel, revêt pour l'Algérie "une grande importance, en ce sens qu'elle verra sa place renforcée dans les fora onusiens ce qui lui permettra de contribuer à l'activation des mécanismes internationaux pour la protection du patrimoine culturel humanitaire et, partant, de concourir davantage à la protection du patrimoine culturel algérien dans sa composante matérielle et immatérielle", a estimé le directeur du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques CNRPAH, Slimane Hachi. Et d'ajouter que cette démarche intervient également "en couronnement des efforts laborieux des experts et spécialistes algériens via les ministères des Affaires étrangères et de la Culture et des Arts, le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (Crespiaf) de catégorie 2, relevant de l'Unesco et du CNRPAH, entre autres instances, ces derniers ayant réussi à convaincre les pays membres de l'importance de l'adhésion de l'Algérie à ce Comité". Grâce à ce nouveau pas, l'Algérie "s'érigera en tribune onusienne pour faire entendre sa voix imposante, étant connue pour ses positions et sa contribution efficace en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel", a-t-il soutenu. Il a rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie était le premier pays signataire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel en 2003 et a participé "efficacement" à la formulation de ses textes. L'Algérie était pionnière dans la promulgation de la loi 98-04 rela-



tive à la protection du patrimoine culturel, selon le même responsable. L'intervenant a estimé que cette place "est le résultat des acquis obtenus après de longues années de travail dans ce domaine, en enregistrant de nouveaux éléments du patrimoine ou en proposant des dossiers solides pour le classement dont la majorité ont été acceptés par l'Unesco". Il a cité, à ce propos, le décret exécutif d'octobre 2003 relatif au financement de la Banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel, "l'Algérie devenant ainsi un exemple à suivre pour plusieurs pays particulièrement en Afrique pour la création de banques de données". L'Algérie avait proposé en 2013 d'abriter le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (Crespiaf) de catégorie 2, une proposition qui a été acceptée par l'Unesco "vu les rapports positifs sur l'Algérie dont la Constitution consacre la protection du patrimoine matériel et immatériel comme un fondement de l'identité nationale, et pour sa connaissance de la valeur du patrimoine immatériel dans la vie des peuples", selon la même source.

Unesco : l'Algérie élue membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

De son côté, l'enseignante et chercheuse en patrimoine, Mme Faïza Riach, a estimé que l'élection de l'Algérie au sein de ce comité international était prévisible notamment après sa participation à l'élaboration et la ratification de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel en 2003, en plus d'œuvrer sans relâche à l'élaboration de dossiers à l'échelle nationale ou des dossiers collectifs, à l'image des dossiers "Imzad" de dimension africaine, "Couscous" et la "gravure sur métaux" de dimension arabe et autres, outre l'enregistrement d'éléments nationaux.

Les efforts continus de l'Algérie, couronnés en 2014 par la création

du "Crespiaf" est "un acquis important", à travers lequel des cadres et des experts ont été formés, a-t-elle dit, ajoutant que l'Algérie compte promouvoir, dans le cadre de ses missions au sein de la commission, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, et procédera à l'examen des demandes relatives à l'enregistrement des pratiques et savoir-faire des Etats parties. "L'Algérie plaidera pour la préservation de toutes les composantes du patrimoine immatériel, d'autant que nous avons besoin aujourd'hui de tous les moyens de défense en faveur de ce patrimoine, notamment en matière de diplomatie culturelle", a-t-elle estimé, ajoutant "il s'agit d'un acquis pour l'Algérie, que nous espérons voir couronné par le classement de davantage de patrimoine culturel algérien et l'exploitation de la Convention de 2003 pour la sauvegarde et la protection de ce patrimoine qui représente la richesse d'une société et l'identité de groupes, outre sa contribution au développement durable". Pour Mme Riache, la présence de l'Algérie au

sein de ce Comité permet de bénéficier des aides internationales assurées par la Convention, et ce, sous forme de formations et d'échange d'expertises, en plus de veiller à la pérennité et à la protection du savoir-faire relevant du patrimoine. La présidente de l'association "Hmamat Dzair", spécialisée dans la promotion et la préservation du "haïk", Nacera Douaghi, s'est félicitée de l'adhésion de l'Algérie au Comité du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, estimant que cette adhésion "témoigne de la considération internationale à l'égard du rôle de l'Algérie dans l'activation du dossier de sauvegarde du patrimoine immatériel, aussi bien au niveau national qu'international". Etant une association qui s'attèle à la préservation des tenues traditionnelles algériennes, tous types confondus, Mme Douaghi a indiqué que "la société civile a besoin de renforcer son réseau et de consolider ses rangs à travers l'élaboration de programmes au profit des acteurs associatifs, à travers la formation et les campagnes de sensibilisation visant à diffuser la culture du patrimoine". L'Algérie a été élue, à l'unanimité, membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour le mandat 2024-2028, représentant le groupe arabe, lors de la 10e Assemblée générale des Etats signataires de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, tenue le 11 juin au siège de l'Unesco à Paris, en présence des représentants de 183 pays.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

168 associations culturelles bénéficient de soutien public en 2024

Cent soixante-huit (168) associations culturelles et artistiques à travers le pays ont bénéficié de soutien financier et accompagnement au titre de l'année 2024. Ces aides s'inscrivent dans le cadre de la politique du ministère de la Culture et des Arts relative à l'accompagnement et au soutien de la société civile, notamment « les associations actives dans le domaine culturel et artistique et porteuses de projets et programmes culturels et artistiques », a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Un budget de 70.000.000 DA alloué aux 168 associations

Un budget d'un montant total de 70.000.000 DA a été alloué aux 168 associations (retenues) pour concrétiser leurs projets, selon le ministère de la Culture et des Arts. Ces subventions ont été accordées après étude des dossiers et projets par la Commission ministérielle chargée d'étude des projets et programmes proposés par les associations culturelles, activant dans divers domaines artistiques, notamment le théâtre, le cinéma, la musique, le patrimoine et les arts plastiques, a-t-on précisé.

DJANET

"Tedjella", plat traditionnel très sollicité par les touristes convergeant vers la région du Tassili-N'Ajjer

Le "Tedjella", un plat traditionnel de très grande popularité à Djanet, occupe une bonne place dans la gastronomie du Tassili-N'Ajjer et s'impose comme un mets indétrônable et très sollicité aux menus proposés aux touristes convergeant vers la région du Tassili-N'Ajjer.

Dans le souci d'assurer un séjour agréable aux touristes et de satisfaire leur curiosité gastronomique, les agences de tourisme et de voyages s'emploient à enrichir leurs menus en plats culinaires séculaires, dont notamment le plus répandu "Tedjella", mobilisant les meilleurs cuisiniers locaux pour assumer une double mission: préparer un mets ancestral de haute qualité nutritive et promouvoir la destination touristique saharienne.

S'agissant de la préparation de ce plat qui tire sa notoriété de la qualité de ses composantes, l'on relève que ce mets est préparé à base de semoule, de viande rouge, chameau ou agneau, et de lentilles, assaisonnées d'une panoplie d'épices d'une saveur impaire, ainsi que d'une galette cuite sous les cendres et le sable chaud durant une durée de plus d'une demi-heure, avant de les déterrer.

Selon les explications fournies, ce plat, que les opérateurs touristiques vantent les mérites, car composé d'ingrédients riches et tonifiants,



nécessite également la préparation d'une sauce, sorte de bouillon dans lequel sont mélangées des légumes aisonnières. Une fois prête, elle va imbiber la galette émietée.

"Apanage des habitants de la région"

Approché par l'APS, le chef-cuisinier Moussa Hammel, spécialiste en "Tedjella" à Djanet a avoué que ce plat est "l'apanage des habitants de la région car, il reflète leur attachement indéfectible à leur gastronomie séculaire".

"Tedjella, qui est suivi de cérémonial de thé à la belle étoile dans une ambiance conviviale d'échange d'idées, témoigne également de l'art de recevoir dans la région", affirme Moussa, appelé affectueusement par ses pairs et fans "l'ingénieur-gastronome". De son côté, la nutritionniste Khadija Benalleul indique que le "Tedjella" constitue un repas complet car riche en éléments nutritifs nécessaires au corps humain.

Les touristes rallient la région du Tassili-N'Ajjer sur de longues distances pour découvrir les riches et

diverses facettes d'une civilisation socio-culturelle ancestrale, et la gastronomie de la région fait partie de son histoire et du mode de vie qui permet aux habitants de la région de jouir d'une bonne santé. Pour l'expert en parcours désertiques, Sidi Mohamed Dochi, le "Tedjella" et d'autres mets "se sont imposés par la force des choses dans le quotidien des gens".

"Ici, pour supporter de longues distances à pied, il est nécessaire de prendre des mets tonifiants qui assurent une bonne résistance à la faim."

OUARGLA

De nouveaux projets de développement retenus au profit des habitants d'El-Borma

De nouveaux projets de développement ont été retenus au profit de la daïra frontalière d'El-Borma (420 km au sud-est d'Ouargla), susceptibles d'améliorer le cadre de vie de la population locale, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Inscrites au titre de différents programmes de développement, pour lesquelles une enveloppe financière globale de 12 milliards de dinars a été allouée, ces opérations consistent entre autres en la réalisation de la station n° (3) de pompage des eaux usées, et d'un canal de pompage long de 1.000 mètres dans la ville d'El-Borma, a-t-on

expliqué. Par ailleurs, dans le cadre des programmes du secteur de l'habitat, un projet de 20 unités de type public locatif (LPL) a été achevé, alors qu'un programme de réalisation de 71 logements scindé en trois tranches est en chantier, selon la même source. Ce programme d'habitat vise à répondre à la demande croissante de logements dans la région, notamment en matière de logements de fonction destinés aux personnels administratifs de la daïra d'El Borma, a-t-on signalé.

Dans le même sillage, cette collectivité locale a bénéficié également

d'un lotissement social qui comprend 100 parcelles de terrains à bâtir, dont les travaux d'aménagement enregistrent un taux d'avancement avoisinant les 95%, a-t-on indiqué. S'agissant de l'approvisionnement en eau potable dans cette région reculée, des projets de réalisation d'un puits profond et d'un réservoir d'eau supplémentaire d'une capacité de 500 M3 ont été enregistrés pour la localité de Z'naïka, ce qui permettra de répondre aux besoins de la population en cette source vitale. Cette localité (10 km du chef-lieu de la daïra) avait bénéficié en 2015 d'un projet

d'une station de dessalement d'eau d'une capacité de production de 45 M3/heure, a-t-on rappelé.

Le secteur de la jeunesse et des sports dans la daïra frontalière d'El Borma a été, de son côté, renforcé par la construction d'une piscine de proximité en cours d'achèvement, alors que le secteur de l'éducation nationale a été consolidé par la construction de quatre classes d'extension au niveau de l'école primaire du quartier "Chouachine", dans l'objectif d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, a-t-on fait savoir.

AFRIQUE

La croissance économique moyenne devrait atteindre 3,8% en 2024

La croissance économique moyenne de l'ensemble des pays africains devrait atteindre 3,8% en 2024, soit légèrement supérieure à la croissance mondiale attendue de 3,2%, selon les prévisions de la banque panafricaine d'import-export, Afreximbank.

Dans ses deux dernières publications intitulées "Rapport 2024 sur le commerce africain" et "Rapport 2024 sur les perspectives économiques et commerciales en Afrique", lancées lors des Assemblées annuelles d'Afreximbank (AAM) 2024 à Nassau (Bahamas), dont un résumé a été publié sur son site-web, la banque prévoit que la croissance du continent atteint 3,8% en 2024 avant de se hisser à 4% en 2025.

Selon la même source, les perspectives pour le continent africain en 2024 restent "positives, en dépit de l'environnement économique difficile de 2023".

"La plupart des indicateurs macroéconomiques devraient connaître une amélioration en 2024 et 2025. La croissance du continent devrait être supérieure à la moyenne mondiale et, bien que l'inflation soit actuellement élevée, elle devrait diminuer, cette tendance à la baisse se poursuivant en 2025", souligne le rapport.

Concernant le secteur commercial, les échanges intra-africains ont augmenté de

3,2% entre 2022 et 2023, selon le rapport. Toutefois, "les défis mondiaux actuels ont sapé la performance du commerce africain, qui s'est contracté de 6,3% en 2023 après avoir connu une croissance de 15,9% en 2022", selon l'économiste en chef de l'Afreximbank, Yemi Kale, cité dans le document. L'économiste en chef a fait remarquer que la hausse du commerce intra-africain reflète la résilience de l'économie africaine et l'impact potentiel du marché unique de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour le continent "en tant qu'outil de protection" contre les chocs mondiaux.

Le représentant de l'Afreximbank a souligné que la ZLECAf offrait "une voie" pour atteindre les objectifs de développement des nations africaines tout en répondant aux préoccupations liées au changement climatique.

En résumé, le rapport indique que l'optimisation de la ZLECAf peut se traduire par des gains potentiels grâce à un accroissement du commerce et des investissements intra-africains, "créant ainsi une prospérité économique et concrétisant la vision des pères fondateurs".

Le rapport révèle également que les économies africaines sont confrontées à plusieurs "risques de détérioration", notamment l'augmentation des niveaux de la dette souveraine et les risques de soutenabilité associés, l'exposition excessive aux chocs négatifs des termes de l'échange, l'escalade des tensions géopolitiques dans certains cas, ainsi que l'insécurité alimentaire potentielle.

A noter que la Banque africaine d'Import-



KHENCHELA

La réalisation du barrage Lazreg confiée à Cosider

L'Agence Nationale des Barrages et Transferts (ANBT) a annoncé qu'elle a attribué provisoirement le projet de réalisation du barrage Lazreg à Khenchela, à l'entreprise publique Cosider Travaux Publics. La décision s'inscrit dans le cadre de l'article 65 du décret 247/15 relatif à l'organisation des marchés publics.

La société COSIDER TP est la société qui a présenté l'offre la moins disante pour un montant de plus de 2,99 milliards de dinars. Réalisable en 12 mois, le projet a connu des retards pour insuffisance d'études. Pourtant il est très attendu par les fellahs et les populations de la région de Bouhmama. Ce barrage, l'un des sept projets hydrauliques inscrits au programme complémentaire de la wilaya permettra l'irrigation de 500 hectares de terres situées en aval de l'ouvrage. Aussi il permettra une nette amélioration dans l'alimentation en eau potable de la wilaya et plusieurs wilayas situées dans la périphérie.

BATNA

15.031 peaux de moutons collectées

«La campagne de sensibilisation le recyclage des peaux a donné ses fruits dans la wilaya de Batna. Quelque 15.031 peaux de moutons ont été collectées, le premier jour de l'Aïd El-Adha par l'unité de Batna de l'Algérienne des cuirs et dérivés», selon le responsable du service commercial de l'unité, Abdelkrim Yahiaoui, et du directeur de l'Industrie, Djelloul Menasri. Cette quantité a été collectée dans plusieurs communes de la wilaya de Batna, telles que Menaâ, d'Inoughissen et de Tazoult, entre 10 h 30 et 19h00. Le directeur de l'Industrie de la wilaya a indiqué que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de l'opération. Cette matière brute sera traitée et utilisée dans l'industrie du cuir.

GÉNÉRAL EMBALLAGE

Le projet d'usine de papier à Naâma lancé avant la fin de l'année

Le P-dg de Général Emballage, Ramdane Batouche, s'est exprimé sur l'état d'avancement du projet d'usine de papier que son entreprise va implanter dans la wilaya de Naâma.

« Le projet a été bouclé. Il ne nous reste plus qu'à boucler le dossier administratif », a-t-il dit, dans une déclaration publiée sur le compte de l'entreprise sur LinkedIn, en précisant que « le projet consiste en la production de 350 000 tonnes de papier, essentiel à la production du carton ondulé ».

».

« Avant, nous importions 100 % de ce papier. Aujourd'hui, grâce à la construction de cette nouvelle usine, nous allons arrêter l'importation de ce papier, et nous pourrions même exporter », a indiqué le P-dg du groupe spécialisé dans la fabrication et la transformation de carton ondulé. « La durée de réalisation du projet est de 30 mois », a précisé M. Batouche, et d'ajouter : « Le projet est prévu d'être lancé avant la fin de cette année, le temps

que le dossier administratif sera terminé et que toutes les autorisations auront été reçues. Le projet sera lancé avant la fin de cette année ».

Début juin, Ramdane Batouche a reçu l'acte de concession d'un foncier pour la construction de son usine de papier à Naâma, qui permettra la création de 800 emplois directs et 3000 indirects, a annoncé Général Emballage, qui possède 3 sites industriels (Akbou (Bejaia), Oran et Sétif) avec plus de 1200 employés.

LE PRIX DE L'OR EN HAUSSE

Une légère augmenté

Hier mercredi alors que les prévisions sur une réduction des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine cette année augmentent l'attrait du métal jaune.

L'or au comptant était en hausse de 0,1% à 2 331,17 dollars l'once. Les contrats à terme sur l'or américain ont baissé de 0,1% à 2 345,60 dollars. Les données publiées mardi ont montré que les ventes au détail américaines

ont à peine augmenté en mai, suggérant que l'activité économique est restée terne au deuxième trimestre.

La baisse des rendements du Trésor dans la nuit et les mouvements modérés autour du dollar américain après une lecture décevante des ventes au détail américaines semblent offrir une marge de manœuvre pour un certain soulagement dans le métal jaune, estiment des observateurs.

Le prix de l'or est entré dans une phase de consolidation après avoir atteint un record de 2.449,89 dollars le 20 mai. Le 7 juin, des données ont montré que la banque centrale chinoise avait interrompu ses

achats d'or pour ses réserves en mai, après 18 mois d'achats, ce qui a entraîné la plus forte baisse journalière de l'or depuis novembre 2020. « Les achats d'or par les banques centrales ont marqué un temps d'arrêt en mai et toute poursuite de cette tendance pose un risque pour le rythme de la hausse du prix de l'or », estiment les analystes. Concernant les autres métaux, l'argent au comptant était en baisse de 0,1% à 29,49 dollars l'once, le platine a augmenté de 0,1% à 973,86 dollars et le palladium a gagné 0,2% à 888,91 dollars.

37 MIGRANTS SUBSAHARIENS TUÉS

Le drame migratoire de Nador-Melilla «n'était pas un accident»

Le drame migratoire de Nador-Melilla, survenu le 24 juin 2022 et qui a coûté la vie à au moins 37 migrants subsahariens, "n'était pas un accident", selon les résultats d'une enquête menée par plusieurs ONG qui exigent que le Maroc et l'Espagne soient tenus responsables pour le massacre.

Il y a deux ans, près de 2.000 migrants subsahariens avaient tenté de pénétrer dans l'enclave espagnole de Melilla depuis Nador (nord du Maroc). Comme Amnesty, des experts indépendants nommés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU ont évoqué un bilan d'au moins 37 morts et dénoncé le manque de responsabilités concrètes établies, aussi bien au Maroc qu'en Espagne. Une nouvelle enquête menée par les organisations Border Forensics, Iridia et l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), avec le soutien du Centre européen des droits constitutionnels et de l'homme, révèle que "les événements n'étaient pas un accident, mais répondaient plutôt à une véritable stratégie des autorités des deux pays." Dans cette nouvelle enquête, basée principalement sur des témoignages de survivants recueillis au Maroc et en Espagne, ainsi que sur des documents officiels, des vidéos et des images jusqu'ici inaccessibles, les ONG documentent "la violence et l'extrême déshumanisation des migrants" lors de la journée du 24 juin 2022, ainsi que "le manque de justice". Selon les résultats de l'enquête, les forces de sécurité marocaines ont "délibérément permis aux migrants de s'approcher de la



frontière et, une fois sur place, les ont dirigés vers le poste frontière, où ils ont ensuite été attaqués par des agents des deux pays."

L'usage intensif des gaz lacrymogènes et le climat de panique qui en a résulté, affirment les ONG, "ont produit les premiers morts".

"Avec cette enquête, nous voulons remettre sur la table, les demandes de justice des blessés et des familles des disparus qui attendent toujours des réponses", déclare Maïte Daniela Lo Coco, coordinatrice des migrations de l'organisation Iridia. Malgré l'ampleur de la tragédie, les organisations de défense des droits de l'homme dénoncent dans le rapport le fait que le Maroc a eu recours aux institutions judiciaires pour "continuer à réprimer les survivants" et ne pas identifier les responsables de ce qui s'est passé, tandis que le parquet espagnol dit "n'avoir trouvé aucune preuve d'un crime" commis par les forces de sécurité du pays et a clôturé son enquête sur les événements.

Les agents des deux pays "sont responsables de ces morts", accuse la responsable d'Iridia, et "ils ont utilisé du matériel anti-

émeute non autorisé et de manière non réglementaire, puisqu'ils l'ont jeté dans un endroit sans issue".

De nombreuses personnes interrogées par les ONG "ont raconté qu'il était impossible de respirer en raison de la quantité de fumée et des embruns ainsi que de l'utilisation de balles en caoutchouc".

Les organisations assurent que les événements reconstitués avec différentes preuves "ne sont pas seulement incriminants pour les autorités marocaines et espagnoles, mais aussi pour l'Union européenne (UE), qui les soutient politiquement et économiquement".

Les ONG exigent que les deux pays soient tenus responsables et "répondent enfin aux demandes de vérité et de justice des victimes et de leurs familles".

Elles soulignent également que les survivants et les familles des défunts pourraient engager des poursuites judiciaires contre l'Espagne et le Maroc, non seulement en raison de la violence de l'opération, mais aussi en raison "des formes de détention pratiquées au cours de celle-ci et de l'absence d'une enquête" crédible.

R. I. / Agences

DISCOURS DE HAINE

L'ONU appelle à agir pour l'éradiquer

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé mardi à agir pour éradiquer les discours de haine, à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre les discours de haine, célébrée le 18 juin de chaque année.

"Les discours de haine sont des signes avant-coureurs de discriminations, de mauvais traitements, de violences et de conflits, voire de crimes contre l'humanité", indique M. Guterres dans son message marquant cette journée, soulignant qu'il n'y a pas de niveau acceptable dans

les discours de haine, "et nous devons toutes et tous nous efforcer de les éradiquer". Les discours de haine peuvent viser les femmes, les réfugiés, les migrants, et les minorités. Ils sont considérablement amplifiés par les plateformes et outils numériques, qui leur permettent de se propager par-delà les frontières et d'une culture à l'autre.

Pour le chef de l'ONU, en droit international, les Etats ont l'obligation de prévenir et de combattre les incitations à la haine et de promouvoir la diversité, la compréhens-

sion mutuelle et la solidarité, appelant à associer les jeunes, "étant souvent les plus touchés par les discours de haine, en particulier en ligne".

M. Guterres a en outre appelé les gouvernements, les autorités locales, les responsables religieux, les chefs d'entreprise et les responsables communautaires à investir dans la promotion de la tolérance, de la diversité et de l'inclusion, et de lutter contre les discours de haine sous toutes leurs formes.

R. I. / Agences

NIGERIA

Les autorités redoutent la propagation du choléra

Les autorités nigérianes mettent en garde depuis plusieurs jours les Nigériens contre une épidémie de choléra qui a fait 30 morts depuis le début de l'année et qui empire avec l'entrée dans la saison des pluies.

« 1.141 cas suspects de choléra, 65 cas avérés et 30 morts » ont été recensés dans 30 Etats du pays (sur un total de 36, ndlr) entre le 1^{er} janvier et le 11 juin », a indiqué le Centre nigérien pour le contrôle et la prévention des maladies (NCDC) dans un

communiqué. Le Nigeria est en proie à des épidémies régulières de choléra. La maladie, qui se propage très rapidement, s'attrape essentiellement via l'eau ou les aliments contaminés et provoquent diarrhées et vomissements intenses.

L'épidémie a gagné Lagos, la tentaculaire capitale économique du pays aux plus de 20 millions d'habitants.

Mardi, la Lagos Water Corporation, l'agence de l'Etat en charge de l'accès à l'eau potable, a expliqué avoir « pris des

mesures » dont « un contrôle de la qualité de l'eau » dans tout l'Etat. Elle a encouragé les Lagosiens à amener des échantillons d'eau de leur domicile afin de les faire tester. Selon le Commissaire à la santé de l'Etat de Lagos, Akin Abayomi, 15 décès liés au choléra ont été comptabilisés dans l'Etat.

« Nous conseillons aux résidents de boire de l'eau propre, de bien cuire les aliments, de se laver les mains régulièrement, d'utiliser du désinfectant et d'éviter les foules

», a-t-il préconisé dans un communiqué publié samedi dernier. La prise en charge médicale des personnes contaminées sera gratuite dans l'Etat de Lagos, a-t-il également assuré. En 2021, le choléra a fait plus de 2.300 morts, particulièrement parmi les enfants de cinq à 14 ans, selon les autorités sanitaires du pays.

Selon le NCDC, la maladie n'a fait que 2 morts en 2022, avant de connaître un rebond en 2023 avec 128 morts.

R. I. / Agences

CAMEROUN

Quatre personnes libérées de la captivité des terroristes à l'Extrême nord du pays

Les forces de défense camerounaises ont libéré mardi trois femmes et un bébé retenus en captivité par Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, selon les autorités locales. L'opération a eu lieu dans la localité de Tchebé-Tchebé dans l'arrondissement de Moskota, du département de Mayo-Tsanaga, selon les mêmes sources.

Cette opération a été menée avec succès grâce à des renseignements précis, mettant ainsi fin à leur détention par le groupe terroriste, ont confirmé les autorités locales. Les victimes sont actuellement sous protection des autorités locales et reçoivent les soins nécessaires. Cette libération marque un nouvel effort significatif des forces de défense pour assurer la sécurité et la paix dans la région de l'Extrême-Nord, régulièrement la cible des attaques de Boko Haram. Depuis 2014, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun est le théâtre d'attaques meurtrières perpétrées par le groupe terroriste Boko Haram, qui étendent leur influence jusqu'aux zones frontalières du Nigeria.

AFRIQUE DU SUD

Cyril Ramaphosa prête serment pour un second mandat

Cyril Ramaphosa a prêté serment, hier mercredi, pour un second mandat à la tête de l'Afrique du sud, ont rapporté des médias. La cérémonie officielle a démarré à la mi-journée au siège du gouvernement, situé sur les collines de la capitale sud africaine. «Je jure que je serai fidèle à la République d'Afrique du Sud et que j'obéirai, observerai, défendrai et préserverai la Constitution et toutes les lois de la République», a-t-il solennellement déclaré devant le président de la Cour constitutionnelle, dans ce lieu baptisé Union Buildings.

21 coups de canons et l'hymne national sud africain

La prestation de serment a été conclue par 21 coups de canons et l'hymne national sud-africain. Pendant ce temps, des hélicoptères de l'armée de l'air ont déployé des drapeaux nationaux dans le ciel. Cyril Ramaphosa, 71 ans, a été réélu avec 283 votes, vendredi dernier au soir, à la tête de l'Etat, à l'issue d'un vote du Parlement issu des récentes élections législatives. - Chef d'Etat et président du Congrès national africain (ANC), parti au pouvoir en Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid, Cyril Ramaphosa est devenu président de la République après la démission de Jacob Zuma en février 2018.

R. I. / Agences

MEETING INTERNATIONAL DE TROYES-AUBE (800 M)

Victoire de l'Algérien Mohamed Ali Gouaned

Le demi-fondiste algérien Mohamed Ali Gouaned a remporté le 800 mètres de la Finale (B) du Meeting international Troyes-Aube, disputé dimanche soir en France, avec un chrono de 1:44.67". Le natif de Biskra s'est imposé devant le jeune Français Louey Ouerrat, entré en deuxième position, avec un chrono de 1:46.20", au moment où le Bosnien Amel Touka a complété le podium en

1:46.80". Une course qui s'inscrit dans le programme préparatoire du jeune international algérien en prévision des Jeux Olympiques de Paris, qui débiteront dans moins de 40 jours. Outre Gouaned, l'Algérie compte deux autres qualifiés sur le 800 mètres des prochaines Olympiades, en l'occurrence Djamel Sedjati et Slimane Moula.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

La sélection algérienne à pied d'œuvre à Douala

La sélection algérienne (messieurs/dames) d'athlétisme a embarqué dimanche après-midi pour le Cameroun, en prévision des Championnats d'Afrique 2024, qui se dérouleront les 21-22 juin courant à Douala. Outre les dirigeants et les entraîneurs, la délégation algérienne comporte un total de 21 athlètes seniors (16 messieurs et 5 dames), appelés à représenter les couleurs nationales dans différentes spécialités, de course, de saut et de lancer, avec l'objectif de décrocher un maximum de médailles. Une liste marquée par quelques absences de marque, notamment celles des demi-fondistes Djamel Sedjati, Slimane Moula et Mohamed Ali Gouaned, engagés actuellement dans différents meetings en Europe, dans le cadre de leur préparation en prévision des JO de Paris 2024. En revanche, le triple sauteur Yasser Mohamed Tahar Triki sera bien là, tout comme Amine Bouanani au 110m/haies Abdelmalik Lahoulou au 400m/haies, Oussama Cherrad au 1.500 mètres et le tandem féminin Zahra Tatar-Zouina Bouzebra au lancer du marteau.

Liste des représentants algériens aux Championnats d'Afrique de Douala :

Messieurs :

- Oussama Cherrad (1500m)
- Larbi Bourrada (Décathlon)
- Oussama Khennoussi (Disque)
- Saïd Ameri (5000m)
- Louaï Lamraoui (Longueur)
- Amine Bouanani (110m/haies)
- Hichem Bouchicha (3000m)
- Billel Tabti (3000m)
- Amar Mehdi Rouana (Perche)
- Yasser Mohamed Tahar Triki (Triple saut)
- Abdelmalik Lahoulou (400m/haies)
- Abdennour Bendjemaâ (400m)
- Aymen Bensaha (Marche)
- Ismaïl Benhammouda (Marche)
- Chérif Boudoumi (Décathlon)
- Mohamed Benyettou (10.000m)

Dames :

- Darine Hadil Rezik (Hauteur)
- Zahra Tatar (Marteau)
- Melissa Touloum (Marche)
- Zouina Bouzebra (Marteau)
- Souad Azzi (Marche).

TENNIS/TOURNOI W35 PÉRIGUEUX

Inès Ibbou passera par les qualifications

La tennismen algérienne Inès Ibbou disputera les qualifications du tournoi professionnel féminin "W35 Périgueux", dont le Tableau final est prévu du 24 au 30 juin dans le Périgord (France), suivant le programme de compétition, dévoilé mardi par les organisateurs. Dotés d'un prize-money de 25.000 USD, la compétition se déroulera en extérieur, sur des courts en terre battue et elle drainera la participation de certaines joueuses relativement bien classées chez la WTA, notamment, la Russe Sofya Lansere (251e mondiale) et l'Espagnole Carlota Martinez Cirez (257e). Ce sera le premier tournoi pour l'Algérienne de 25 ans (811e mondiale) depuis son retour

de Kigali (Rwanda), où elle a décroché une brillante qualification au Groupe III de la Billie Jean King Cup (Zone Afrique). Dans la phase de poules, l'Algérie avait dominé l'Angola (3-0), puis le Mozambique (3-0), la Tanzanie (3-0) et la République démocratique du Congo (3-0), avant de conclure avec le Togo (2-0) dans la phase de Play-offs, décrochant ainsi l'unique billet qualificatif pour le Groupe III de la Billie Jean King Cup en 2025. Ibbou y avait joué un rôle déterminant, en remportant plusieurs matchs décisifs, y compris dans ce duel final contre les Togolaises, où elle avait assez facilement dominé son adversaire (ndlr, Dougah) sur le score de 6-0, 6-1.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA

DAIRA DE DAR CHIOUKH

COMMUNE DE DAR CHIOUKH

N.I.F : 0962.1725.9062.222

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC

EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04 /2024 2^{ème} FOIS

Le président de l'APC de DAR CHIOUKH lance un avis de avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Revêtement d'une piste reliant dar chioukh aux abords de la commune de m'liliha via djedila et tastara

Les établissements qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges du bureau des marches publics contre le paiement de la somme de 5000 DA non remboursable représentant les frais. Cet avis est destiné aux entreprises ayant: - certificat de qualification et classification Travaux publics 3° degré. -Les certificats de bonne exécution relevant du secteur des Travaux publics d'un montant égal ou supérieur à 10.000.000.00 DA (2019.2020.2021.2022.2023) . - Le registre de commerce électronique .- Le chiffre d'affaires Annuel égal ou supérieur à 10.000.000.00 DA (2019.2020.2021.2022.2023) .

Pour l'admission de la participation le dossier doit contenir :

1^{er} enveloppe : Le dossier de candidature contenant les documents suivants :

- 01- La déclaration de candidature signée ,paraphée et datée
- 02- déclaration de probité signée ,paraphée et datée.
- 03- matricule fiscal
- 04- statut de la société (copie)
- 05- extrait du registre de commerce électronique (copie)
- 06- La déclaration des revenus des 05 dernières années égal ou supérieur à 10.000.000.00 DA
- 07- liste du matériel destinée au chantier
- 08- références professionnelles égal ou supérieur à 10.000.000.00 DA (2019.2020.2021.2022.2023)
- 09- liste du personnel destinée au chantier
- 10- certificat de qualification et classification Travaux publics 3° degré

2^{ème} enveloppe : l'offre technique contenant les documents suivants :

- 01- déclaration à souscrire signée ,paraphée et datée
- 02- le Cahier des charges signé ,paraphé et daté avec un mention manuscrite " lu et approuvé"
- 03- notice technique justificative

3^{ème} enveloppe : L'offre financière contenant les documents suivants :

- 01- Lettre de soumission signée ,paraphée et datée
- 02 Devis quantitatif et estimatif +BPU (signées ,paraphées et datées

Observation: Tous les documents fournis doivent être valides.

L'offre sera déposée le dernier jour de la date de dépôt des offres avant 12.00 h auprès du bureau des marchés au siège de L'APC, dans un pli extérieur fermé ne portant aucune mention et portant trois plis le premier contenant l'offre technique , le deuxième l'offre financier, le troisième le dossier de candidature, le pli extérieur doit porter la mention suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE LA COMMUNE DE DAR CHIOUKH

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° /2024
2^{ème} FOIS A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET DE JUGEMENT
DES OFFRES

Le délai de la présente annonce est fixé à (07) jours à compter de la date de la première parution du présent avis Dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Remarque:

Les offres ambiguës sont annulées, le présent avis tient lieu d'une invitation des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour ouvrable de la date limite du dépôt des offres à 13 h 00 au siège de la commune et si celle-ci coïncide avec un jour férié, elle sera reportée au jour ouvrable suivant .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 97 jours en plus du délai de la préparation des offres.

ROBIN DES BOIS



20h25

TMC

À l'aube du treizième siècle, Richard Coeur de Lion, roi d'Angleterre, meurt. A Nottingham, Robin découvre l'étendue de la corruption qui ronge son pays. Il se heurte au despotique shérif du comté, mais trouve une alliée en la personne de la belle et impétueuse Lady Marianne. Robin entre en résistance et rallie à sa cause une petite bande de maraudeurs dont les prouesses de combat n'ont d'égal que le goût pour les plaisirs de la vie. Ensemble, ils vont s'efforcer de soulager un peuple opprimé. Ridley Scott raconte avec son indéniable savoir-faire la naissance du prince des voleurs. Romanesque et spectaculaire.

A GENTLEMAN IN MOSCOW



20h09

CANAL+

En 1953, à la mort de Staline, Sofia devenu une pianiste au talent reconnu, espère pouvoir participer à une tournée européenne à Paris, Prague et Minsk avec le conservatoire. De nombreux changements s'opèrent dans le gouvernement. Osip est inquiet pour son sort d'autant plus que ses supérieurs ont été congédiés et remplacés. Grâce à son ami ambassadeur, Alexandre voit une opportunité pour Sofia de partir aux Etats-Unis. Un scénario émouvant bien servi par un casting inspiré. Pour autant quelques incongruités demeurent.

ENVOYÉ SPÉCIAL



20h10

2

À travers des reportages qui nécessitent parfois plusieurs semaines d'enquête en France ou à l'étranger, le magazine aborde un large éventail de sujets (politique intérieure ou étrangère, faits de société, santé publique, environnement, progrès techniques, portraits de personnalités). En prise avec une actualité en mouvement, il permet d'appréhender les enjeux auxquels est confrontée la société. Des grands reportages pour mieux faire comprendre aux téléspectateurs le monde et ce qu'il devient, tel est l'objectif de cette émission présentée par Elise Lucet.

TANDEM
LA MALÉDICTION DE NOSTRADAMUS



20h10

3

Au pied de la tour des pins à Montpellier, un homme inanimé se réveille, près d'un papier manuscrit. Rapidement, il s'effondre à nouveau, cette fois raide mort. Pendant ce temps, la commandante Léa Soler confie à sa mère qu'elle a peur de croiser Paul, lequel ne donne plus de nouvelle depuis qu'elle a répondu «oui» à sa demande en mariage. Arrivée en bas de la tour, Léa apprend que le cadavre est celui d'un Montpellierain de 35 ans, historien spécialiste de Nostradamus. Le fameux papier est un vélin, parchemin du Moyen Age contenant un texte en vieux français....



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

NONA ET SES FILLES



19h55

arte

À Paris, Élisabeth Perrier, dite Nona, 70 printemps, dirige le Planning familial de la Goutte d'Or. Elle a élevé seule ses triplées, aujourd'hui âgées de 44 ans. Un jour, le docteur Truffé lui annonce qu'elle est enceinte de cinq mois et demi. Un récit choral réjouissant dans cette série décalée et tendre sur le thème de la famille et de la maternité, signée par Valérie Donzelli comme réalisatrice, scénariste et actrice. La comédienne Miou-Miou est épatante dans ce portrait d'une femme d'âge mûr, forte et fragile, ébranlée par une grossesse tardive.

ANGKOR ET LES MYSTÈRES
DE L'EMPIRE KHMER



20h07

5

Angkor Vat, au Cambodge, est le plus grand complexe religieux jamais bâti par l'Homme. Il constitue le vestige éblouissant de la civilisation khmère, qui a régné sur la péninsule indochinoise du IXe au XIIIe siècles. Depuis sa découverte, son gigantisme ne cesse d'étonner. Les premiers archéologues ont arraché ses ruines à la jungle pour découvrir leurs splendeurs. Aujourd'hui la technologie révèle l'ampleur insoupçonnée d'Angkor, d'où venait la puissance de l'empire khmer et son effondrement. Des drones et des hélicoptères armés de lasers capables de traverser...

CRASHS EN SÉRIE :
LES DÉBOIRES DE BOEING



20h10

RMC
STORY

Mai et octobre 2018, mars 2019, janvier 2021, mars 2022 : en l'espace de seulement quatre années, Boeing a fait face à une véritable et tragique série noire avec cinq catastrophes aériennes qui ont fait plusieurs centaines de victimes aux quatre coins du globe. Après ces accidents, le constructeur américain, premier avionneur au monde, voit logiquement les professionnels du secteur et le public boycotter ses appareils. Des experts analysent chaque crash, minute par minute, du décollage jusqu'au décrochage, afin de tenter d'éclaircir les nombreuses zones d'ombre...

N'OUBLIE JAMAIS



20h05

Chérie
25

Dans une maison de retraite, Duke lit quotidiennement un carnet à une vieille dame atteinte de la maladie d'Alzheimer. Il s'agit de l'histoire de la rencontre, lors d'une fête foraine, entre Noah, un ouvrier, et Allison, une fille de bonne famille. Malgré leurs différences, ils sont rapidement inséparables. Mais les parents d'Allison n'approuvent pas cette relation. Et la jeune femme doit bientôt entrer à l'université. Un matin, Allison apprend que ses parents ont décidé de quitter la région plus tôt que prévu. Mais elle ne parvient pas à prévenir Noah.

Fajr	03:30
Dohr	12:50
Asr	16:39
Maghreb	20:08
Icha	21:54

LÉGISLATIVES ANTICIPÉES EN FRANCE

UN FORT APPEL À LA MOBILISATION CONTRE L'EXTRÊME DROITE

La passivité des uns et les marchandages des autres au détriment des valeurs républicaines ont laissé le parti d'extrême droite Rassemblement national (RN) largement en tête avec 31,50 % lors des dernières élections européennes en France. Et si le même scénario se répète le 30 juin et le 7 juillet prochain, et que l'extrême droite serait au pouvoir, les français signeront la fin d'une ère, la fin d'une certaine conception de la démocratie, de l'État de droit, et de nombreuses libertés, déjà bien rognées ces dernières années. Face à un avenir pas clair, la peur ne cesse de monter d'un cran à l'approche de ces élections, car, vue de ce qui se passe chez leurs voisins telles qu'en Italie, en Espagne et en Pologne, ces droits fondamentaux ont été attaqués et parfois supprimés par des gouvernements d'extrême droite. En effet, ces idées d'extrême droite sont d'ailleurs allées jusqu'à inspirer plusieurs réformes délétères en France ces dernières années avec des conséquences particulièrement lourdes pour les femmes et toutes les minorités (loi immigration, réforme des retraites, assurance chômage, etc). Ces réformes liberticides et antisociales ont fait le lit de l'extrême droite accentuant le désespoir et la souffrance de toute une population. Alors que faire devant ces extrémistes pour préserver la démocratie, les droits et les acquis sociaux chèrement conquis ? Les français ont vite compris que seule l'union et la solidarité pour faire barrage à la montée de l'extrême droite au pouvoir. C'est le cas de la coalition des



gauches qui fait appel à l'héritage historique de la gauche française, en choisissant de se renommer "Nouveau Front populaire". Toute la gauche française, du Parti socialiste au NPA, en passant par le Parti communiste, les Écologistes ou La France Insoumise, s'est ralliée à cette bannière. En effet, la mobilisation contre l'extrême-droite est de taille à dix jours du premier tour des élections législatives anticipées. Des manifestations XXL, à l'appel de syndicats et d'associations de tous horizons. C'est une union rare en France. Au-delà des principaux partis et syndicats de gauche, un large éventail de mouvements, collectifs, partis, etc,

appelle à la mobilisation. SOS Racisme, Ligue des droits de l'homme, ONG environnementales, collectifs féministes... Des organisations aux positions et aux combats différents, mais qui s'accordent sur un point : il faut faire barrage à l'extrême droite coûte que coûte. Tous craignent un recul de l'État de droit si le Rassemblement national sort vainqueur des élections législatives. Parmi les inquiétudes, il y a le creusement des inégalités et un programme politique accusé d'attiser le racisme, la haine et l'homophobie. En effet, outre ces dizaines milliers de Français dans la rue pour dire "non" à l'extrême droite, des collectifs et

associations sportifs et artistiques appellent à sonner des alertes partout en France pour appeler à faire barrage à l'extrême droite. La Commission nationale consultative des droits de l'homme, pour sa part, sort de sa réserve et appelle solennellement les Français à ne pas voter pour le Rassemblement national. « Le programme du RN entraîne de très importantes restrictions de droits fondamentaux », explique à Mediapart son président, Jean-Marie Burguburu. Pour sa part, Chems-eddine Hafiz, le recteur de la Grande mosquée de Paris, s'est de nouveau exprimé au sujet des législatives anticipées prochaines, en soulignant que « la France, terre de liberté, d'égalité et de fraternité, ne doit pas céder aux chants de sirènes des idéologies extrémistes, d'où qu'elles viennent. Aujourd'hui, nous vous appelons à une nouvelle résistance, pacifique et démocratique, pour préserver notre République et nos libertés. Rejetons les extrêmes, votons pour les valeurs républicaines, et faisons de notre pays un exemple de démocratie et de justice », a-t-il écrit sur sa page facebook.

I.A.

ITALIE/MIGRANTS

LES GARDE-CÔTES RÉCUPÈRENT SIX CORPS APRÈS UN NAUFRAGE

Les garde-côtes italiens ont annoncé hier avoir retrouvé six corps de migrants décédés lors d'un naufrage survenu plus tôt dans la semaine au large des côtes sud de la péninsule et qui avait fait plus de 60 disparus. Douze personnes avaient été secourues lorsqu'un voilier avait commencé à couler dans la nuit de dimanche à lundi au large de la Calabre, près de la ligne de partage entre les zones de recherches et de secours italienne et grecque. Une de ces personnes est décédée au cours des opérations de sauvetage. « Les opérations de recherche se poursuivent » dans cette zone avec des navires et des moyens aériens, assurent les garde-côtes dans un communiqué, alors que le voilier est toujours visible à la surface de l'eau. « A la suite des recherches effectuées jusqu'à présent, six corps sans vie ont été récupérés », ont-ils précisé. Shakilla Mohammadi, membre de Médecins sans frontières (MSF), dit avoir

porté assistance aux survivants mardi au port de Roccella Ionica, une « scène déchirante » avec des « personnes traumatisées ». « J'ai parlé avec un jeune qui dit avoir perdu sa fiancée. Les survivants parlent de 66 personnes disparues dont au moins 26 enfants, certains n'ayant que quelques mois », a-t-elle ajouté. « Des familles entières originaires d'Afghanistan seraient mortes. Ils étaient partis de Turquie il y a huit jours et (le navire) prenait l'eau depuis trois ou quatre jours. Ils nous ont dit (...) que certaines embarcations ne s'étaient pas arrêtées pour les aider », a-t-elle rapporté. Par ailleurs, dix corps ont été retrouvés après un autre naufrage lundi au large de l'île italienne de Lampedusa, selon l'ONG allemande ResQship. Selon



l'Organisation internationale de l'ONU pour les migrations (OIM), quelque 3.155 migrants sont morts ou ont disparu en Méditerranée l'année dernière et plus de 1.000 personnes sont mortes ou portées disparues depuis le début de l'année.

CANICULE

Plusieurs wilayas du Sud touchées

« Une vague de chaleur a affecté hier des wilayas du sud du pays, avec des températures caniculaires pouvant dépasser localement 49 degrés », a indiqué un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. « Placée en vigilance « Orange », cette vague de canicule a affecté Bordj Badji Mokhtar, In Salah, Adrar, Sud de Timimoun et Tamanrasset (Ouest), avec des températures maximales atteignant ou dépassant 49 degrés et minimales oscillant entre 34 et 38 degrés », a précisé la même source.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 85 dollars

Les cours du pétrole ont terminé en hausse mardi, sur la lancée de la remontée de la veille, les analystes misant sur une reprise de la demande à la saison estivale, qui avait déjà propulsé les prix du brut lundi. Le cours du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, a gagné 1,28%, à 85,33 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juillet, a grimpé de 1,54%, à 81,57 dollars. Lundi, le prix du Brent avait déjà bondi de 1,97%, tandis que celui du WTI s'était relevé de 2,40%.